47e Université d'été - BELC,
les métiers du français
dans le monde

Université de Nantes du 7 juillet au 1er août 2014

Informations pratiques

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CIEP

Nantes : peut-être avec Paris, la seule ville de France où j'ai l'impression que peut m'arriver quelque chose qui en vaut la peine.

André Breton, *Nadja*, Gallimard

Conception : Département langue française, CIEP
Réalisation : Service du développement et de la communication, CIEP
Impression : Alliance partenaires graphiques (France) - juin 2014

47e Université d'été - BELC,
les métiers du français
dans le monde

Informations pratiques

Nantes, 7 juillet - 1er août 2014

SOMMAIRE

Préparation de votre séjour à Nantes 4
Avant le départ
Arrivée à Nantes
Arrivée sur les lieux du stage

Vie pratique 8
La résidence universitaire *Fresche Blanc*
Le campus universitaire du *Tertre*
La Faculté des langues et des cultures étrangères
La bibliothèque universitaire
Le Pôle étudiant
Le restaurant universitaire
Le CROUS
Les services à proximité

Équipe d'encadrement et services 14
L'équipe d'encadrement
Les services
Le service administratif
Le service des activités culturelles
La bibliothèque universitaire - Section Lettres et Sciences humaines
Le service informatique
Le site internet d'accompagnement de la formation

Université d'été – BELC 2014, mode d'emploi 18
Le déroulement de la formation
Les conférences et tables rondes
Les rencontres avec les maisons d'édition
Le certificat de stage

L'agenda du mois ..... .22

Préparation de votre séjour à Nantes

Avant le départ

Sur un plan administratif

Pensez à renvoyer au CIEP la fiche « votre arrivée à Nantes » avant le 16 juin 2014.

Sur un plan « pratique »

Pour votre confort, pensez à mettre dans vos valises :

- des vêtements et des chaussures de sport, quelques vêtements chauds et de pluie ;
- des serviettes de toilette (non fournies par la résidence universitaire *Fresche Blanc*).

Mais ne vous chargez pas trop à l'aller car vous repartirez avec beaucoup de documentation, des ouvrages et des souvenirs. L'expérience montre que certains stagiaires rencontrent des problèmes d'excédent de bagage au moment du retour en avion.

Sur un plan professionnel

Afin de faire partager votre expérience, vous pouvez apporter :

- des instructions officielles, programmes, examens ou tests utilisés dans votre pays pour l'enseignement du français ou d'autres langues étrangères ;
- des documents pédagogiques, des méthodes ou des ouvrages que vous avez élaborés.

Arrivée à Nantes

Nous vous conseillons de lire attentivement les informations qui suivent pour faflceiter votre arrivée à Nantes et vos déplacements sur place.

Par avion

Vous pouvez vous rendre à Nantes en avion. L'aéroport de Nantes Atlantique assure des liaisons internationales et nationales (40 destinations régulières directes).

En train

Vous pouvez vous rendre à Nantes en train.
Depuis Paris, la gare de départ est *Paris – Montparnasse.*

Les stagiaires boursiers CAMPUS FRANCE

Depuis l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle :

Si vous êtes boursier Campus France vous recevrez de leur part un billet de train pour vous rendre à Nantes.

Arrivée sur les lieux du stage

Pour vous aider à vous déplacer pendant votre séjour, consulter le plan d'accès sur ***www.ciep.fr/belc/ete-2014***
Cliquez en bas de la page sur « Plan interactif ».

➜ Première étape

Si vous avez choisi l'hébergement proposé par le CIEP, le dimanche, allez à la résidence universitaire *Fresche Blanc :*

51, rue de la Bourgeonnière, 44300 Nantes

Vous devez vous présenter à l'accueil de la résidence, bâtiment C, pour retirer la clé et déposer vos bagages dans votre chambre.
Vous y êtes attendu :
- pour les stagiaires en formule A ou C, le dimanche 6 juillet de 11 h 00 à 1 h 00 du matin ;
- pour les stagiaires en formule B, le dimanche 20 juillet de 11 h 00 à 1 h 00 du matin.

Si, pour diverses raisons, vous deviez arriver à Nantes les samedis 5 juillet ou 19 juillet, vous pourrez également prendre possession de votre chambre dès ces dates à partir de 14 heures. Mais vous devrez prévenir l'équipe du BELC avant le 23 juin.

➜ Deuxième étape

Pour procéder à l'enregistrement de votre arrivée auprès de l'équipe d'encadrement, le dimanche, allez à la résidence universitaire *Fresche Blanc* :

51, rue de la Bourgeonnière, 44300 Nantes

Vous serez accueilli dans le hall d'entrée des bâtiments A et B. Vous y êtes attendu :
- pour les stagiaires en formule A ou C, le dimanche 6 juillet de 11 h 00 à 00 h 00.
- pour les stagiaires en formule B, le dimanche 20 juillet de 11 h 00 à 00 h 00.

Vous retirerez la documentation relative au stage ainsi que votre badge. Ce badge nominatif vous permettra de vous identifier à chaque passage au restaurant universitaire *Le Tertre*. Si vous avez choisi un forfait restauration, entre 19 h30 et 21 h 00, vous serez accompagné en groupe jusqu'au restaurant universitaire afin de prendre votre premier repas.

Comment vous rendre à la résidence universitaire *Fresche Blanc* ?

■ En voiture

En arrivant à Nantes, prenez le périphérique, puis la sortie Nantes centre - Universités, continuez tout droit, au 3e rond point, tournez à droite, la résidence universitaire *Fresche Blanc* est indiquée. Des parkings se trouvent à côté de la résidence. Si vous aviez un problème à l'arrivée, appelez l'accueil de la résidence au : 00 33 (0)2 40 76 62 91.

■ Depuis la gare SNCF de Nantes :

Si vous arrivez le dimanche (6 ou 20 juillet), un bus gratuit est mis à votre disposition de 11 h 00 à 00 h 00.

Ce bus fait la navette entre la gare et la résidence universitaire. À la sortie Sud de la gare SNCF, un membre de l'équipe de l'Université d'été – BELC sera présent pour vous indiquer l'endroit de départ du bus, qui sera identifié par un panneau BELC.

Si vous arrivez à Nantes en dehors de cet horaire, sortez de la gare par la sortie Nord, prenez devant la gare la ligne 1 du tramway en direction de *François Mitterrand*, descendez à la station *Commerce* (trois arrêts, 5 minutes environ), traversez la rue et prenez la ligne 2 du tramway en direction de *Orvault – Grand Val* jusqu'à la station *Bourgeonnière* (11 arrêts, 20 minutes environ).

Remontez ensuite la rue de la Bourgeonnière en direction inverse de celle du tramway que vous avez pris, traversez la rue et prenez la rue Fresche blanc sur votre gauche. L'entrée de la résidence se trouve à 100 mètres sur la gauche. Prenez l'allée, le bâtiment C, où s'effectue l'accueil, est le premier bâtiment à droite.

■ Depuis l'aéroport :

Prenez la navette *Tan Air* qui arrive au centre ville, Place du Commerce (durée du voyage : 30 minutes environ), puis prenez la ligne 2 du tramway en direction de *Orvault – Grand Val* jusqu'à la station *Bourgeonnière* (11 arrêts, 20 minutes).

Remontez ensuite la rue de la Bourgeonnière en direction inverse de celle du tramway. Traversez la rue et prenez la rue Fresche blanc sur votre gauche. L'entrée de la résidence se trouve à 100 mètres sur la gauche. Prenez l'allée, le bâtiment C, où s'effectue l'accueil, est le premier bâtiment à droite.

Le prix d'un ticket de tramway autorisant la correspondance entre les lignes 1 et 2 est de 1,50 €*. Le prix d'un ticket de la navette *Tan Air* est de 7,50 €* et permet de voyager sur tout le réseau pendant 1 h 00. Les horaires sont disponibles sur ce lien : ***www.tan.fr***

* Les tarifs sont indicatifs et susceptibles d'être augmentés à partir du 01/07/2014.

Si vous rencontrez un problème à votre arrivée à Nantes le dimanche et souhaitez joindre un membre de l'équipe de l'Université - BELC, veuillez composer le numéro de téléphone de la résidence *Fresche Blanc*, 02 40 76 62 91, la personne d'accueil transmettra l'appel.

➜ Troisième étape

Pour la présentation de l'équipe d'encadrement, de l'organisation du stage et pour suivre la formation, lundi à 9 h 00, allez à la faculté des langues et cultures étrangères (FLCE) campus du *Tertre* :

Chemin de la Censive du Tertre, 44300 Nantes.

Comment vous rendre à la FLCE, votre lieu de formation ?

■ Depuis la résidence universitaire *Fresche Blanc*

En sortant de la résidence, prenez à gauche la rue Fresche Blanc, continuez tout droit jusqu'à la place de la Noé, tournez à droite vers le Chemin de la Censive du Tertre et descendez 200 mètres environ jusqu'au croisement où vous verrez le *Pôle étudiant* sur votre gauche. Prenez l'allée à gauche jusqu'au bâtiment fermé, contournez-le par la droite, prenez le petit passage sur votre gauche au fond, puis allez au bout du passage couvert sur votre droite pour accéder à la FLCE (1 kilomètre, 15 minutes de marche environ).

■ Depuis le restaurant universitaire *Le Tertre*

Prenez l'allée à droite de la sortie du restaurant jusqu'au bâtiment fermé, contournez-le par la droite, prenez le petit passage sur votre gauche au fond, puis allez au bout du passage couvert sur votre droite pour accéder à la FLCE (450 mètres, 5 minutes environ).

■ Accéder à la FLCE en voiture

Depuis le centre de Nantes, prenez la direction *Université – Petit Port.* L'accès au campus se fait par la rue de la Censive du Tertre ou le chemin de la Censive du Tertre.

Départ de Nantes

À titre indicatif, un train part toutes les heures de 11 h 00 à 21 h 00 le vendredi et le samedi, de Nantes pour Paris-Montparnasse.

Si vous partez le samedi (19 juillet ou 2 août), un bus gratuit entre la résidence *Fresche Blanc* et la gare SNCF de Nantes est mis à disposition de 8 h 00 à 12 h 00, avec un départ à chaque heure.

Vie pratique

La résidence universitaire *Fresche Blanc*

La résidence est située dans un quartier calme. Le bureau d'accueil se trouve au bâtiment C.

Chambres

Elles sont équipées d'un réfrigérateur, d'une douche, d'un lavabo et de toilettes.
Les draps sont fournis par le service d'entretien de la résidence universitaire.
Les serviettes de toilette ne sont pas fournies.
Vous pouvez demander une couverture supplémentaire à l'accueil.
Les chambres sont dotées d'un accès Internet. Votre code d'accès vous sera remis au cours des premiers jours du stage. A l'heure où nous éditons ce carnet, la Wifi est en cours d'installation et le code d'accès vous sera transmis à votre arrivée, si la connexion peut être établie.
Attention, les chambres doivent être libérées avant 10 h 00 le jour du départ.
Pour les stagiaires présents tout le mois, vous pourrez changer vos draps le jeudi 17 juillet de 13 h 00 à 15 h 00 ou le vendredi 18 juillet de 8 h 00 à 13 h 00, à la lingerie qui se trouve au premier étage de votre bâtiment.

En cas de difficulté, prenez contact avec la personne responsable de l'accueil de la résidence.

Laverie et entretien du linge

Des machines automatiques et des séchoirs se trouvent au rez-de-chaussée du bâtiment C. Pour pouvoir utiliser ce service ou pour disposer d'un fer à repasser, vous devez vous adresser à l'accueil de la résidence.

Sécurité

Des veilleurs de nuit assurent votre sécurité. Ils sont de permanence à l'accueil de la résidence et effectuent régulièrement des rondes. Vous pouvez les joindre à tout moment en utilisant les téléphones d'urgence situés à chaque étage.

Détente

Une salle de télévision est mise à votre disposition dans le hall situé entre les bâtiments A et B. Elle sera accessible librement tous les jours de 20 h 00 à 00 h 00.

Téléphoner

Les personnes qui doivent vous contacter d'urgence peuvent vous téléphoner au numéro suivant :

00 33 (0)2 40 76 62 91

Les appels sont transmis jusqu'à 22 h 00 : dans ce cas, l'accueil appelle l'étage concerné pour que le destinataire prenne l'appel. Après cette heure ou en cas d'absence, un message est déposé dans votre casier.

Des cabines téléphoniques à carte, présentes en ville, au bureau de poste 88, rue de la Bourgeonnière. Les cartes téléphoniques sont disponibles dans les bureaux de poste ou dans les bureaux de tabac.

Envoyer et recevoir du courrier

Votre adresse pendant le stage est la suivante :

Votre courrier sera distribué du lundi au samedi dans le casier portant votre numéro de chambre et situé dans le hall du bâtiment C.
Vous pouvez expédier votre courrier depuis le bureau de poste qui se trouve au 88 rue de la Bourgeonnière.
Horaires d'ouverture :
du lundi au mercredi et le vendredi : de 8h30 à 18h00 sans interruption ;
jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 ;
samedi : de 8h30 à 12h15
Attention, ces horaires peuvent être modifiés au cours du mois de juillet, pour tout renseignement veuillez appeler le 08.99.23.83.35.

Règlement intérieur

Le droit d'occupation des chambres est strictement personnel.
Chaque résident est responsable de la fermeture des parties communes et de sa chambre : le CROUS ne saurait être tenu pour responsable des dommages ou vols commis sur les biens des résidents dans les locaux collectifs et les chambres.
La clé de votre chambre ne peut être ni prêtée, ni dupliquée : en cas de perte, un double vous sera facturé (en 2013, coût d'une clé : 34,27 € et le médaillon : 3,05 €).
Conformément aux règles de vie en résidence universitaire, l'exercice des libertés d'expression, de réunion, d'association ne doit pas donner lieu à des excès susceptibles de troubler l'ordre, la salubrité des locaux, la tranquillité et le travail des résidents.

Sont strictement interdits : plaques de cuisson, four, friteuse, autocuiseur, radiateur électrique, bouteille de gaz, fer à repasser, grille-pain, bougies et tout autre objet risquant de provoquer un incendie.

Chaque résident doit déposer ses déchets dans le conteneur situé à l'extérieur du bâtiment et respecter le tri sélectif.
L'entretien de l'ensemble des parties communes est assuré du lundi au vendredi.
Chaque résident prend en charge l'entretien de sa chambre : du matériel d'entretien sera mis à votre disposition dans la cuisine de votre étage.
Il est interdit de faire sécher son linge en dehors de sa chambre, y compris sur les rebords de fenêtre.
Il est interdit de fumer dans les lieux communs.
Le parking de la résidence universitaire n'est pas gardé.

Le campus universitaire du *Tertre*

La Faculté des langues et cultures étrangères (FLCE)

La FLCE est le lieu qui accueille la formation. C'est aussi là que se tiendront les conférences, les tables rondes et les rencontres avec les éditeurs. Vous pourrez également y retrouver l'équipe d'encadrement et y profiter du service informatique.

La bibliothèque universitaire

Vous avez la possibilité de consulter et d'emprunter des ouvrages de la bibliothèque universitaire - Section Lettres et Sciences humaines, située dans la continuité du bâtiment du FLCE.
Pour plus d'informations, reportez-vous à la page 17.

Le Pôle étudiant

Cet espace, équipé d'un accès WiFi, vous accueillera durant les soirées organisées dans le cadre de l'Université d'été – BELC. Pour connaître les dates de ces événements, reportez-vous à l'agenda page 22.
Les séances de l'atelier AB 501, *Participer à une pièce de théâtre,* auront lieu également dans cet espace.

Le restaurant universitaire

Le restaurant universitaire *Le Tertre* vous accueille tous les jours :

Petit-déjeuner	7 h 30 - 9 h 00
Déjeuner	12 h 00 - 14 h 00
Dîner	19 h 30 - 21 h 00

La présentation de votre badge est obligatoire.
Tout repas pris hors forfait devra être réglé en espèces au tarif unitaire de 10,49 €, lors du passage en caisse au restaurant.

Comment vous rendre au restaurant universitaire ?

■ Depuis la résidence universitaire *Fresche Blanc*

En sortant de la résidence, prenez à gauche la rue Fresche Blanc, puis tournez à droite sur le boulevard Guy Mollet et continuez jusqu'au restaurant universitaire *Le Tertre,* situé à votre gauche (650 mètres, 10 minutes de marche environ).

■ Accéder au restaurant en voiture

L'accès au campus se fait par la rue de la Censive du Tertre ou le chemin de la Censive du Tertre. Des parcs de stationnement sont accessibles à côté des entrées du campus, à proximité du CROUS et du service des sports.

Le restaurant est également desservi par la ligne 2 du *tramway,* à l'arrêt *Facultés.*

Si vous avez choisi un forfait restauration, vous serez accompagné en groupe jusqu'au restaurant universitaire afin de prendre votre premier repas, le dimanche de votre arrivée (6 et 20 juillet) entre 19 h 30 et 21 h 00.

Les services à proximité

• Distributeurs automatiques de billets

Vous pouvez retirer de l'argent :
- à la poste, 88, rue de la Bourgeonnière ;
- à l'agence de la banque LCL, 86, rue de la Bourgeonnière ;
- au restaurant universitaire *Le Tertre*.

• Santé et urgences

➔ *Pharmacies*
- Pharmacie Chenay, 6, place Anatole France.
- Pharmacie de la Bourgeonnière, 90, rue de la Bourgeonnière.
- Pharmacie de l'Eraudière, centre commercial Intermarché, 173, rue de Saint-Joseph.

➔ *Médecins généralistes*
- Docteurs Albert Brigitte et Dominique, 1, avenue Franciscains 02 40 94 16 17
- Docteur Cormerais Philippe, 36, rue Jean Poulain 02 40 94 28 39
- CHU (Centre hospitalier universitaire)
  Hôpital Hôtel-Dieu, 1, place Alexis Ricordeau 02 40 08 33 33

Les urgences (numéros gratuits)
Samu : 15
Pompiers : 18
Police : 17

• Commerces divers dans la rue de la Bourgeonnière
- Boulangerie (n°80)
- Coiffeur (n°78)
- Marché U (n°94)
- Pressing (n°84)
- Pharmacie (n°90)
- Sandwicherie (n°82)
- Tabac-presse (n°92)

• Presse
- Des journaux et magazines sont vendus au tabac-presse, 92, rue de la Bourgeonnière ou à la brasserie *Les Facultés,* place de la Noé.

• Librairies
- Librairie Coiffard, 7, rue de la Fosse.
- Librairie L'Atalante, 15, rue des Vieilles Douves.
- FNAC, Palais de la bourse, place du Commerce.
- Librairie Durance, 4, allée d'Orléans.
- Librairie Vent d'Ouest, 5, place du Bon Pasteur.
- Géothèque-Librairie du voyage, 10, place Pilori.

• Cinémas et théâtre
- Cinéma Gaumont
  12, place du Commerce
  Renseignements : 02 40 48 24 72
- Le Cinématographe
  12 bis, rue des Carmelites
  Renseignements: 02 40 47 94 80
- Cinéma Bonne-Garde
  20, rue Frère-Louis
  Renseignements : 02 40 75 90 65
- Cinéma Le Concorde
  79, bd de l'Égalité
  Renseignements : 02 40 46 25 29
- Cinéma Katorza
  3, rue Corneille
  Renseignements : 02 51 84 90 60
- TNT - Terrain Neutre Théâtre
  11, allée de la Maison Rouge
  Renseignements : 02 40 12 12 28

• Radios locales et nationales

- Alouette FM 89.5
- France Musique 98.9
- Radio Classique 99.9
- Europe 2 94.7
- MFM 88.8
- Radio nova 87.8
- FIP Nantes 95.7
- Nostalgie 96.8
- RFM 90.1
- France Bleu 101.8
- NRJ 102.4
- Rire et chansons 88.4
- France Culture 94.2

Équipe d'encadrement et services

L'Université d'été – BELC est organisée par le Département langue française (DLF) du Centre international d'études pédagogiques (CIEP), sous la responsabilité de Manuela Ferreira Pinto.

Équipe d'encadrement du CIEP à Nantes :

Paul Petit, chef de projet
Courriel : ***p.petit@ciep.fr***
Salle 522
Téléphone :
- au CIEP à Sèvres jusqu'au 1er juillet, 01 45 07 63 57
- à Nantes à partir du 3 juillet, 02 76 64 18 74

Corinne de Boyer, responsable de la coordination administrative, financière et logistique
Courriel : ***deboyer@ciep.fr***
Salle 510
Téléphone :
- au CIEP à Sèvres jusqu'au 3 juillet, 01 45 07 60 63
- à Nantes à partir du 4 juillet, 02 76 64 18 76

Moufida Mabrouk, assistante de gestion au service administratif
Salle 504
Courriel : ***mabrouk@ciep.fr***
Téléphone :
- au CIEP à Sèvres jusqu'au 2 juillet, 01 45 07 63 62
- à Nantes à partir du 3 juillet, 02 76 64 18 71

Anne Lamps, chargée de la communication externe et du suivi des partenaires
Syndie Barroyer, chargée de la communication interne et du suivi pédagogique
Salle 522
Courriels : ***barroyer@ciep.fr*** ; ***lamps@ciep.fr***
Téléphone :
- au CIEP à Sèvres jusqu'au 2 juillet, 01 45 07 00 00, postes 61 19 (Anne) ou 61 73 (Syndie)
- à Nantes à partir du 3 juillet, 02 76 64 18 75

Adélaïde Preuvot, chargée des activités culturelles
Salle 510
Courriel : ***preuvot@ciep.fr***

Téléphone :
- au CIEP à Sèvres jusqu'au 2 juillet, 01 45 07 60 00, poste 62 60
- à Nantes à partir du 3 juillet, 02 76 64 18 76

Olivier Ortiz, chargé de l'organisation des cours de Master II
Courriel : ***ortiz@ciep.fr***
Salle 507
Téléphone :
- au CIEP à Sèvres jusqu'au 1er juillet, 01 45 07 69 22
- à Nantes à partir du 3 juillet, 02 76 64 18 79

Rémi Gérard, responsable informatique et audiovisuel
Vincent Buffnoir, adjoint informatique et audiovisuel
Salles 613 – 614
Courriels : ***gerard@ciep.fr*** ; ***buffnoir@ciep.fr***

Avec le soutien, au CIEP :

Département évaluation et certifications
Bruno Mègre, responsable du département

Département enseignement général
Michel Monsauret, responsable du département

Centre de ressources et d'ingénierie documentaires
Bernadette Plumelle, responsable du service

Service du développement et de la communication
Pascal Sanchez, responsable du service

Service des systèmes d'information
Virginie Pospisil, responsable du service

Les services

Le service administratif

Ce service est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires relatifs à votre parcours de formation, au certificat de stage et pour prendre rendez-vous avec Paul Petit, chef de projet.

Horaires d'ouverture : 9h00 / 13h00 – 14h00 / 18h00.

Le service des activités culturelles

Le programme détaillé des activités culturelles sera diffusé sur le site d'accompagnement de la formation (***www.reseaubelc.fr***) et vous sera remis en version papier lors de l'enregistrement de votre arrivée à Nantes auprès de l'équipe d'encadrement.

Si vous souhaitez participer aux visites proposées, vous devrez vous inscrire aux dates et aux horaires indiqués dans le programme. Nous attirons votre attention sur l'importance de votre présence aux excursions auxquelles vous vous êtes inscrit, même lorsqu'elles sont gratuites. En effet, les autocars sont réservés en fonction du nombre d'inscrits.

Les visites sont susceptibles d'annulation si l'effectif minimum n'est pas atteint : 15 personnes pour les déplacements en car, 10 personnes pour les visites de la ville de Nantes.

Certaines entrées dans les sites ou musées de la région sont payantes. Pour faciliter l'organisation, le prix d'une visite correspond au tarif de groupe et est à régler à l'avance, au moment de l'inscription. Cependant, si l'effectif minimum pour obtenir le tarif n'est pas atteint, il est possible que le prix soit légèrement augmenté ou, en dernier recours, la visite annulée.

Un week-end est prévu à Paris. Le voyage s'effectuera dans un autocar pris en charge par le CIEP. Des chambres seront réservées au CIEP, à Sèvres, et une promenade sur la Seine prévue pour le samedi soir. Le coût de ces services est à votre charge (chambre pour une nuit et petit-déjeuner : 47,50 €, promenade sur la Seine : 5,50 €). Une visite guidée d'un quartier de Paris sera également organisée le samedi après-midi, sans frais supplémentaire.

Le service des activités culturelles vous aidera également à organiser les soirées internationales programmées les 11, 15, 25 et 29 juillet. Ces soirées seront pour vous l'occasion de présenter les traditions culturelles de votre pays : musique, chansons, dégustation de spécialités. Avant votre départ, n'oubliez pas de mettre dans vos bagages tout ce qui pourrait contribuer à animer ces moments de partage.

Horaires d'ouverture : 8h00 / 13h00 – 14h30 / 19h00.

La bibliothèque universitaire - Section Lettres et Sciences humaines

Vous avez la possibilité de consulter et d'emprunter des ouvrages de la bibliothèque universitaire, située dans la continuité du bâtiment du FLCE.
Vous disposez du fonds "BELC", composé de 4600 documents, qui rend compte de l'ensemble des modules. Vous pouvez emprunter jusqu'à 3 documents à la fois, dont 1 revue, pour une durée de 48 heures.
Attention : le certificat de stage vous sera remis si vous avez rendu tous les ouvrages empruntés.
Portail documentaire de l'université : ***http://nantilus.univ-nantes.fr***
Horaires d'ouverture : 8h30 - 18h00.

Le service informatique

Des ordinateurs seront mis à votre disposition chaque jour de formation (sauf le 1er août) dans les salles 613 et 614 du FLCE. Ces postes seront accessibles avec le nom d'utilisateur et le mot de passe qui vous seront communiqués.
Horaires d'ouverture : 10h00 - 19h30.

Le site internet d'accompagnement de formation

Sur le site ***www.reseaubelc.fr***, vous avez accès à toutes les informations concernant l'Université d'été – BELC 2014, ainsi qu'aux supports de formation des modules que vous avez choisis. Ce site vous permettra également de rester en contact avec les autres participants après la formation.
Par le biais de ce site vous pourrez accéder à l'évaluation en ligne du stage, que vous effectuerez à la fin de votre séjour.

ATTENTION : tous les services seront fermés durant les évènements.

Université d'été – BELC 2014 mode d'emploi

Lieu de rencontres et d'échanges sur des thèmes liés à l'éducation, à la langue française et à la francophonie, l'Université d'été – BELC 2014 propose plus de 100 modules ponctués de conférences, de tables rondes et de rencontres avec des professionnels.
La brochure *Programme et contenus,* disponible à partir du lundi 9 juin sur ***www.ciep.fr/belc/ete-2014***, sera distribuée en version papier lors de l'enregistrement de votre arrivée à Nantes auprès de l'équipe d'encadrement.

Les modules sont répartis dans 3 parcours professionnels : *enseignement et formation, ingénierie et formation des formateurs, coopération et encadrement.*
Pour être validée, l'inscription doit comprendre trois modules obligatoires. Outre l'assiduité à ces modules, vous devrez assister au cycle de conférences et tables rondes organisées pendant la formation. Un quatrième module peut être sélectionné dans un autre parcours ainsi qu'un atelier axé sur le développement personnel.

Le déroulement de la formation

Trois formules :
La formule A : du 7 au 18 juillet 2014
La formule B : du 21 juillet au 1er août 2014
La formule C : du 7 juillet au 1er août 2014
La formation se déroule du lundi au vendredi.

La codification des modules :
Les modules ou ateliers se déroulant du 7 au 18 juillet 2014 sont codés par la lettre A (ex. : A 103, A 407).
Les modules ou ateliers se déroulant du 21 juillet au 1er août 2014 sont codés par la lettre B (ex. : B 103, B 407).
L'atelier se déroulant du 7 juillet au 1er août 2014 et codé par AB 501.

Chaque module est découpé en 9 séances d'1 h 40.
En revanche, chaque atelier est découpé en 7 séances de 2 h 10.
Reportez-vous à l'agenda pages 22 à 29.

Le premier chiffre à droite de la lettre informe sur les tranches horaires des modules ou ateliers comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Code du module	Tranche horaire
Modules codés 1 Ex. : A 101, B 104	Modules impairs : 8h30 – 10h10 Modules pairs : 8h45 – 10h25 Modules couplés : 9h00 – 10h40
Modules codés 2 Ex. : A 201, B 204	Modules impairs : 10h30 – 12h10 Modules pairs : 10h45 – 12 h25 Modules couplés : 11h00 – 12h40
Modules codés 3 Ex. : A 301, B 304	14h00 - 15h40
Modules codés 4 Ex. : A 401, B 404	16h00 - 17h40
Ateliers codés 5 Ex. : AB 501, A 502, B 504	18h00 - 20h10

ATTENTION : en raison des évènements organisés, une séance des modules codés 3 est déplacée sur une autre tranche horaire, reportez-vous à l'agenda pages 22 à 29.

Aucun changement de modules n'est permis après le 23 juin 2014.
Toutefois, dans la limite des places disponibles et sous réserve de l'acceptation du chef de projet, il sera possible de changer de modules après la première séance de formation.

La demande de changement devra être signalée :
- pour les modules codés **A 300 et A 400** avant le lundi 7 juillet (20h30) ;
- pour les modules codés **A 100 et A 200** avant le mardi 8 juillet (16 h) ;
- pour **les ateliers A 500** avant le mercredi 9 juillet (16 h) ;
- pour les modules codés **B 300 et B 400** avant le lundi 21 juillet (20h30) ;
- pour les modules codés **B 100 et B 200** avant le mardi 22 juillet (16 h) ;
- pour **les ateliers B 500** avant le mercredi 23 juillet (16 h).

Les conférences et tables rondes

La conférence inaugurale sera prononcée **le 7 juillet 2014** à 10 h 00 par Vassilis Alexakis, écrivain, dans l'amphithéâtre 405 de la FLCE.

La conférence de la seconde partie de l'Université d'été - BELC 2014 aura lieu **le lundi 21 juillet** à 10 h 00 dans l'amphithéâtre 405 du FLCE et sera prononcée par Madame Brigitte Cervoni, inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale, Académie de Paris, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Une rencontre exceptionnelle avec des acteurs clefs de la coopération linguistique et éducative se tiendra **le jeudi 10 juillet 2014**, de 14 h 00 à 17 h 30. Deux tables rondes réuniront les invités de l'édition 2014 : le ministère des Affaires étrangères et du développement international, l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Institut français, la Fondation Alliance française, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France et le Centre international d'études pédagogiques.

Le jeudi 24 juillet, une table ronde se tiendra de 14 h 00 à 15 h 30 qui fera une présentation des ressources au service des enseignants de français avec la présence des partenaires du CIEP tels que TV5MONDE, Radio France internationale et Le français dans le monde.

Les rencontres avec les maisons d'édition

Deux rencontres sont prévues **les mardis 15 et 29 juillet** avec les éditeurs pour découvrir les nouveautés et l'actualité de l'édition dans le domaine du FLE. Présents tout au long de la journée au sein de la FLCE, vous aurez aussi l'occasion d'assister à une présentation de l'un d'entre eux suivie d'un atelier.

Le certificat de stage

Le certificat de stage est délivré par le CIEP à l'issue de la formation (reportez-vous à l'agenda page 22). Il est reconnu par le ministère français des affaires étrangères et du développement international et par le ministère français de l'éducation nationale, et du développement internationalde l'enseignement supérieur et de la recherche.

Notes

L'agenda du mois

<table>
<tr><th>Modules impairs[1]</th><th>Modules pairs[1]</th><th>Modules couplés[1]</th><th>Dimanche 6 juillet</th><th>Lundi 7 juillet</th></tr>
<tr><td colspan="3">7h30 – 9h00</td><td></td><td>Petit-déjeuner</td></tr>
<tr><td>8h30
–
10h10</td><td>8h45
–
10h25</td><td>9h00
–
10h40</td><td rowspan="2"></td><td>9h00 - 10h00
Assemblée générale</td></tr>
<tr><td>10h10
–
10h30</td><td>10h25
–
10h45</td><td>10h40
–
11h00</td><td rowspan="2">10h00 - 12h00
Ouverture de l'université d'été et conférence inaugurale</td></tr>
<tr><td>10h30
–
12h10</td><td>10h45
–
12h25</td><td>11h00
–
12h40</td><td>Accueil des stagiaires à la résidence universitaire (formules A et C)</td></tr>
<tr><td colspan="3">12h00 – 14h00</td><td>Déjeuner</td><td>Déjeuner et pause</td></tr>
<tr><td colspan="3">14h00 – 15h40</td><td rowspan="5">11h00 - 0h00

Accueil des stagiaires à la résidence universitaire (formules A et C)</td><td>Modules A3xx</td></tr>
<tr><td colspan="3">15h40 – 16h00</td><td>Pause</td></tr>
<tr><td colspan="3">16h00 – 17h40</td><td>Modules A4xx</td></tr>
<tr><td colspan="3">17h40 – 18h00</td><td rowspan="2">Pause</td></tr>
<tr><td colspan="3">18h00 – 20h10</td></tr>
<tr><td colspan="3">19h30 – 21h00</td><td>Dîner</td><td>Dîner</td></tr>
<tr><td colspan="3">20h30 – 22h30</td><td rowspan="2">Accueil des stagiaires à la résidence universitaire (formules A et C)</td><td rowspan="2"></td></tr>
<tr><td colspan="3">22h30 – 0h00</td></tr>
</table>

1. Pour identifier les modules impairs, pairs et couplés, reportez-vous à la page : « Programme de la première partie : du 7 au 18 juillet 2014 » ou « Programme de la seconde partie : du 21 juillet au 1er août 2014 » (***www.ciep.fr/belc/ete-2014)***

Semaine 1 : du 6 au 11 juillet 2014

Mardi 8 juillet	Mercredi 8 juillet	Jeudi 10 juillet	Vendredi 11 juillet
Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner
Modules A1xx	Modules A1xx	Modules A1xx	Modules A1xx
Pause	Pause	Pause	Pause
Modules A2xx	Modules A2xx	Modules A2xx	Modules A2xx
Déjeuner et pause	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause
Modules A3xx	Modules A3xx	14 h 00 – 15 h 00 Table ronde 1 Journée des partenaires	Modules A3xx
Pause	Pause	Pause	Pause
Modules A4xx	Modules A4xx	15 h 30 – 17 h 30 Table ronde 2 Journée des partenaires	Modules A4xx
Pause	Pause	Pause	Pause
Ateliers A5xx	Ateliers A5xx	Ateliers A5xx	Ateliers A5xx
	Dîner	Dîner	Dîner
20 h 30 Dîner d'accueil			Soirée internationale
21 h 30 – 00 h 00 Soirée de bienvenue			

L'agenda du mois

<table>
<tr><th>Modules impairs[1]</th><th>Modules pairs[1]</th><th>Modules couplés[1]</th><th>Samedi 12 juillet</th><th>Dimanche 13 juillet</th><th>Lundi 14 juillet</th></tr>
<tr><td colspan="3">7h30 – 9h00</td><td>Petit-déjeuner</td><td>Petit-déjeuner</td><td>Petit-déjeuner</td></tr>
<tr><td>8h30
–
10h10</td><td>8h45
–
10h25</td><td>9h00
–
10h40</td><td rowspan="3"></td><td rowspan="3">Sorties culturelles</td><td>Modules A1xx</td></tr>
<tr><td>10h10
–
10h30</td><td>10h25
–
10h45</td><td>10h40
–
11h00</td><td>Pause</td></tr>
<tr><td>10h30
–
12h10</td><td>10h45
–
12h25</td><td>11h00
–
12h40</td><td>Modules A2xx</td></tr>
<tr><td colspan="3">12h00 – 14h00</td><td>Déjeuner</td><td>Déjeuner</td><td>Déjeuner et pause</td></tr>
<tr><td colspan="3">14h00 – 15h40</td><td rowspan="5">Sorties culturelles</td><td rowspan="5">Sorties culturelles</td><td>Modules A3xx</td></tr>
<tr><td colspan="3">15h40 – 16h00</td><td>Pause</td></tr>
<tr><td colspan="3">16h00 – 17h40</td><td>Modules A4xx</td></tr>
<tr><td colspan="3">17h40 – 18h00</td><td>Pause</td></tr>
<tr><td colspan="3">18h00 – 20h10</td><td>Ateliers A5xx</td></tr>
<tr><td colspan="3">19h30 – 21h00</td><td>Dîner</td><td>Dîner</td><td>Dîner</td></tr>
<tr><td colspan="3">20h30 – 22h30</td><td rowspan="2"></td><td rowspan="2"></td><td rowspan="2"></td></tr>
<tr><td colspan="3">22h30 – 0h00</td></tr>
</table>

1. Pour identifier les modules impairs, pairs et couplés, reportez-vous à la page : « Programme de la première partie : du 7 au 18 juillet 2014 » ou « Programme de la seconde partie : du 21 juillet au 1er août 2014 » (***www.ciep.fr/belc/ete-2014)***

Semaine 2 : du 12 au 18 juillet 2014

	Mardi 15 juillet	Mercredi 16 juillet	Jeudi 17 juillet	Vendredi 18 juillet
	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner
EDITEURS	Modules A1xx	Modules A1xx	Modules A1xx	Modules A1xx
	Pause	Pause	Pause	Pause
	Modules A2xx	Modules A2xx	Modules A2xx	Modules A2xx
	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause
	Présentations des éditeurs	Modules A3xx	Modules A3xx	Modules A3xx
	Pause	Pause	Pause	Pause
	Modules A4xx	Modules A4xx	Modules A4xx	Modules A4xx
	Pause	Pause	Pause	Pause
	Ateliers A5xx	Ateliers A5xx	18 h 00 – 19 h 40 Rattrapage modules A3xx du mardi 15 juillet	18 h 00 – 18 h 30 Discours de clôture
	Dîner	Dîner	Dîner	18 h 30 – 20 h 30 Remise des certificats aux stagiaires
	Soirée internationale		Spectacle de l'atelier chanson	Pause 21 h 00 Dîner de clôture 22 h 30 – 2 h 00 Soirée de clôture de la première quinzaine

Départ des stagiaires / intervenants en formule A, hébergés à la résidence Fresche Blanc, le samedi 19 juillet avant 10 h 00

L'agenda du mois

<table>
<tr><th>Modules impairs[1]</th><th>Modules pairs[1]</th><th>Modules couplés[1]</th><th>Samedi 19 juillet</th><th>Dimanche 20 juillet</th><th>Lundi 21 juillet</th></tr>
<tr><td colspan="3">7h30 – 9h00</td><td>Petit-déjeuner</td><td>Petit-déjeuner</td><td>Petit-déjeuner</td></tr>
<tr><td>8h30
–
10h10</td><td>8h45
–
10h25</td><td>9h00
–
10h40</td><td rowspan="2">Départ
des stagiaires
(formule A)*</td><td rowspan="3">Sorties culturelles</td><td>9h00 - 10h00
Assemblée générale</td></tr>
<tr><td>10h10
–
10h30</td><td>10h25
–
10h45</td><td>10h40
–
11h00</td><td rowspan="3">10h00 - 12h00
Ouverture et
conférence inaugurale</td></tr>
<tr><td>10h30
–
12h10</td><td>10h45
–
12h25</td><td>11h00
–
12h40</td><td rowspan="11">11h00 – 0h00
Accueil des
stagiaires à
la résidence
universitaire
(formule B)</td></tr>
<tr><td colspan="3">12h00 – 14h00</td><td>Déjeuner</td><td>Déjeuner</td><td>Déjeuner et pause</td></tr>
<tr><td colspan="3">14h00 – 15h40</td><td rowspan="5">Sorties culturelles</td><td rowspan="5"></td><td>Modules B3xx</td></tr>
<tr><td colspan="3">15h40 – 16h00</td><td>Pause</td></tr>
<tr><td colspan="3">16h00 – 17h40</td><td>Modules B4xx</td></tr>
<tr><td colspan="3">17h40 – 18h00</td><td rowspan="2">Pause</td></tr>
<tr><td colspan="3">18h00 – 20h10</td></tr>
<tr><td colspan="3">19h30 – 21h00</td><td>Dîner</td><td>Dîner</td><td>Dîner</td></tr>
<tr><td colspan="3">20h30 – 22h30</td><td rowspan="2"></td><td rowspan="2">Accueil des stagiaires
à la résidence
universitaire
(formule B)</td><td rowspan="2"></td></tr>
<tr><td colspan="3">22h30 – 0h00</td></tr>
</table>

1. Pour identifier les modules impairs, pairs et couplés, reportez-vous à la page : « Programme de la première partie : du 7 au 18 juillet 2014 » ou « Programme de la seconde partie : du 21 juillet au 1er août 2014 » (***www.ciep.fr/belc/ete-2014)***

Semaine 3 : du 19 au 25 juillet 2014

Mardi 22 juillet	Mercredi 23 juillet	Jeudi 24 juillet	Vendredi 25 juillet
Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner
Modules B1xx	Modules B1xx	Modules B1xx	Modules B1xx
Pause	Pause	Pause	Pause
Modules B2xx	Modules B2xx	Modules B2xx	Modules B2xx
Déjeuner et pause	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause
Modules B3xx	Modules B3xx	Table ronde *TV5Monde, RFI, FDLM*	Modules B3xx
Pause	Pause		Pause
Modules B4xx	Modules B4xx	Rattrapage de la séance des modules B3xx du mardi 29 juillet	Modules B4xx
Pause	Pause	Pause	Pause
Ateliers B5xx	Ateliers B5xx	Ateliers B5xx	Ateliers B5xx
20 h 30 Dîner d'accueil	Dîner	Dîner	Dîner
21 h 30 – 00 h 00 Soirée de bienvenue			20 h 30 – 00 h 00 Soirée internationale

Départ des stagiaires / intervenants hébergés à la résidence Fresche Blanc le samedi 19 juillet avant 10 h 00

L'agenda du mois

<table>
<tr><th>Modules impairs[1]</th><th>Modules pairs[1]</th><th>Modules couplés[1]</th><th>Samedi 26 juillet</th><th>Dimanche 27 juillet</th><th>Lundi 28 juillet</th></tr>
<tr><td colspan="3">7 h 30 – 9 h 00</td><td>Petit-déjeuner</td><td>Petit-déjeuner</td><td>Petit-déjeuner</td></tr>
<tr><td>8 h 30 – 10 h 10</td><td>8 h 45 – 10 h 25</td><td>9 h 00 – 10 h 40</td><td rowspan="3"></td><td rowspan="6">Sorties culturelles</td><td>Modules B1xx</td></tr>
<tr><td>10 h 10 – 10 h 30</td><td>10 h 25 – 10 h 45</td><td>10 h 40 – 11 h 00</td><td>Pause</td></tr>
<tr><td>10 h 30 – 12 h 10</td><td>10 h 45 – 12 h 25</td><td>11 h 00 – 12 h 40</td><td>Modules B2xx</td></tr>
<tr><td colspan="3">12 h 00 – 14 h 00</td><td>Déjeuner</td><td>Déjeuner</td><td>Déjeuner et pause</td></tr>
<tr><td colspan="3">14 h 00 – 15 h 40</td><td rowspan="5">Sorties culturelles</td><td rowspan="5">Sorties culturelles</td><td>Modules B3xx</td></tr>
<tr><td colspan="3">15 h 40 – 16 h 00</td><td>Pause</td></tr>
<tr><td colspan="3">16 h 00 – 17 h 40</td><td>Modules B4xx</td></tr>
<tr><td colspan="3">17 h 40 – 18 h 00</td><td>Pause</td></tr>
<tr><td colspan="3">18 h 00 – 20 h 10</td><td>Ateliers B5xx</td></tr>
<tr><td colspan="3">19 h 30 – 21 h 00</td><td>Dîner</td><td>Dîner</td><td>Dîner</td></tr>
<tr><td colspan="3">20 h 30 – 22 h 30</td><td rowspan="2"></td><td rowspan="2"></td><td rowspan="2"></td></tr>
<tr><td colspan="3">22 h 30 – 0 h 00</td></tr>
</table>

1. Pour identifier les modules impairs, pairs et couplés, reportez-vous à la page : « Programme de la première partie : du 7 au 18 juillet 2014 » ou « Programme de la seconde partie : du 21 juillet au 1er août 2014 » (***www.ciep.fr/belc/ete-2014)***

Semaine 4: du 26 juillet au 1er août 2014

	Mardi 29 juillet	Mercredi 30 juillet	Jeudi 31 juillet	Vendredi 1er août
	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner
EDITEURS	Modules B1xx	Modules B1xx	Modules B1xx	Modules B1xx
	Pause	Pause	Pause	Pause
	Modules B2xx	Modules B2xx	Modules B2xx	Modules B2xx
	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause
	Présentation des éditeurs	Modules B3xx	Modules B3xx	Modules B3xx
	Pause	Pause	Pause	Pause
	Modules B4xx	Modules B4xx	Modules B4xx	Modules B4xx
	Pause	Pause	Pause	Pause
	Ateliers B5xx	Ateliers B5xx	Pause	18 h 00 – 18 h 30 Discours de clôture
	Dîner	Dîner	Dîner	18 h 30 Remise des certificats
				Pause
	Soirée internationale		Spectacle de théâtre	21 h 00 Dîner de clôture
				22 h 30 – 3 h 00 Soirée de clôture de la deuxième quinzaine

Départ des stagiaires / intervenants hébergés à la résidence Fresche Blanc le samedi samedi 2 août avant 10 h 00

Notes

Notes

Notes

Plan du campus

Nantes - Tertre

Ciep

1, avenue Léon-Journault
92318 Sèvres cedex - France
Téléphone : 01 45 07 60 00
Télécopie : 01 45 07 60 01
Site internet : www.ciep.fr

Conception graphique de la couverture : des Signes, 2010
Impression : Alliance partenaires graphiques (France) - juin 2014